# COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 AVRIL 2021

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation : 06/04/2021

Présents à la séance : 13 Date d'affichage : 27/04/2021

<u>Présents</u>: MM BRETIN Christian, BOUGAUD Josiane, COLONOZET Nathalie, ROUX Philippe, LIEVIN Daniel, MENOUILLARD Aline, JOUFFROY Brigitte, PETITJEAN Cyril, RIVATTON Xavier, SEGON Astrid, BRUGEROLLES DE FRAISSINETTE Erwan, FORAS Annie, DAUVERGNE Eliane.

Absents excusés: LAZZARONI Anthony donne procuration à DAUVERGNE Eliane.

GAUDILLAT Bruno donne procuration à BRETIN Christian.

Secrétaire: M. PETITJEAN Cyril.

En raison des mesures sanitaires et des règles de distanciation qui sont à mettre en œuvre et de plus avec la présence d'un élu par table, l'espace disponible pour le public est devenu inexistant donc interdit.

### 1/ Approbation du compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 11 mars 2021 :

Le compte rendu de la réunion de conseil municipal du 11 mars 2021 a été approuvé à 14 voix pour et une abstention.

# 2/ Examen et vote des taxes d'imposition 2021

Le Maire présente le dossier.

Taxes	Taux d'imposition Cousance
Foncière bâtie	41,05 %
Foncière non bâtie	36,52 % Reconduction du taux 2020

### Taxe Foncière sur les propriétés bâties

De nouvelles dispositions s'appliquent à la fixation des taux pour 2021en particulier pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

Effectivement le transfert aux communes de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties se traduit à compter de 2021 par un nouveau taux de référence de TFPB.

Pour chaque commune le taux de référence de taxe foncière sur les propriétés bâties correspond désormais à la somme des taux 2020 de la commune et du département.

Le TFPB du département était en 2020 de 24,36 %.

Le TFPB de notre commune était en 2020 de 16,69 %.

Sans vouloir augmenter, le TFPB communal pour 2021 il est proposé à :

16,69 % + 24,36 % = 41,05 %

Ce qui correspond à un produit de 641 201 €.

Pour mémoire la base d'imposition prévisionnelle est de 1 562 000 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents le vote des taxes d'imposition 2021 selon le tableau ci-dessus.

# 3/ Examen et vote du budget primitif 2021 M14:

Nathalie COLONOZET, Adjoint au Maire présente le dossier.

	SECTION d'INVESTISSEM	IENT DEPENSES &	RECETTES	
	Dépenses		CA 2020	BP 2021
001	Résultat d'execution reporté (N-1) - c	déficit	44 562,30 €	0,00€
40	Opérations d'ordre entre section		7 476,03 €	1 500,00 €
41	Opérations patrimoniales		0,00€	0,00€
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00€	0,00€
1068	Excédents de fonctionnement		0,00€	0,00€
16	Remboursement d'emprunts		57 966,68 €	558 000,00 €
20	Immobilisatons corporelles		1 709,94 €	9 700,00 €
204	Subventions d'équipement versées		46 042,04 €	0,00€
21	Immobilisatons corporelles		211 688,80 €	1 253 450,00 €
23	Immobilisations en cours		22 480,00 €	11 350,00 €
24	Immobilisations en cours		22 480,00 €	500,00€
			391 925,79 €	1 834 500,00 €

	Recettes	Nature de l'opération	CA 2020	BP 2021
021	Virement de la section de fonctionne	ement	0,00€	410 000,00 €
001	Excédent de fonctionnement capital	Excédent de fonctionnement capitalisé		92 358,15 €
10222	FCTVA		148 836,66 €	100 000,00 €
10226	Taxe aménagement		24 139,42 €	1 135,87 €
13	Subventions d'investissement		207 917,53 €	76 837,98 €
16	Emprunts et dettes assimilées		1 353,00 €	1 135 470,00 €
24	Produits des cessions			500,00€
040	Opérations d'ordre entre sections		45 378,03 €	18 198,00 €
			494 283,94 €	1 834 500,00 €

	BUDG	ET PRIMITIF			
	SECTION de F	FONCTIONNEMENT			
Dépenses CA 2020 BP 2020 BP 202					
011	Charges à caractère général	254 549,14 €	298 160,00 €	337 760,00	
012	Charges de personnel	283 514,24 €	276 240,00 €	289 070,00	
014	Atténuations de produits	7 831,00 €	8 000,00 €	7 500,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	240 000,00 €	410 000,00	
042	Opérations d'ordre entre sections	45 378,03 €	0,00€	18 198,00	
63	Impots, Taxes et versements assimilés	0,00 €	0,00€	238 978,00	
65	autres charges de gestion courante	153 746,78 €	165 374,00 €	173 304,00	
66	charges financières	11 413,62 €	16 500,00 €	16 000,00	
67	Charges exceptionnelles	612,28 €	1 200,00 €	500,00	
68	Dotations aux amortissements	0,00€	18 198,00€	190,00	
		757 045,09 €	1 023 672,00 €	1 491 500,00	
		-			
	Recettes	CA 2020	BP 2020	BP 2021	
002	Excédent reporté	197 158,94	197 158,94	427 149,57	
013	Atténuations de charges	5 139,73 €	5 715,00 €	6 000,00	
042	Opérations d'ordre entre section	7 476,03 €	1 500,00 €	1 500,00	
70	Produits des services	68 095,55 €	73 155,06 €	123 543,00	
73	Impôts et taxes	580 492,04 €	454 140,00 €	461 852,00	
74	Dotations et participations	192 513,07 €	187 068,00 €	322 607,00	
75	Autres produits gestion courante	102 031,90 €	100 700,00 €	96 850,00	
76	Produits financiers	0,00€	0,00€	0,00	
77	Produits exceptionnels	31 287,40 €	4 235,00 €	51 998,43	
		1 184 194,66 €	1 023 672,00 €	1 491 500,00	

### **TABLEAU INVESTISSEMENT 2021**

	Emprunt	
1641/16	Emprant	557000,00
165	Depot et cautionnement	1000,00
202/20	Frais doc. Urbanisme	4000,00
	Avenant PLU	4000,00
2031	Frais Etude	4700,00
	Etude géotechnique	4700,00
2051	Concessions, droit similaire	1000,00
2111	Terrains nus	300,00
2116	Cimetière	55131,20
	Socle Mat eclairage parking	2820,00
	Mat Eclairage parking	2311.20
	Cimetière (prévision 0 Phyto)	50000,00
2117	Forêt	15000,00
	Travaux forestier	15000,00
0400	Autres Agenc. et aménag.	303097,10
		300000.00
	Entrée Nord Panneaux verger	3097,10
		34008,43
	Hotel de ville	1901,39
	Eclairage sol préau mairie Portes et fenêtres salle des frêres 1er étage	12020,21
	coffret électrique commerce ambulant	1546.80
	Menuiserie Salle Body Physic	4940,03
	Climatisation	8600,00
	Etagères pour archives	2000.00
	Meubles de rangement	300,00
21219	Autres batiments publics	381150,00
21318	Désenfumage Gymnase	33750,00
	Salle des Frères - toiture	32000,00
	Salle des Frères - tolture Salle des Frères - fenêtres	11200,00
	Gymnase - porte body	5200,00
	Gymnase - sanitaire	155000.00
	Chapelle Notre Dame du Chêne	144000,00
2122	Immeubles de rapport	185200,00
	La cigale et le Fournil	119200,00
	Isolation logement rue de la gare	45000.00
	toiture logement rue de la gare	21000,00
0400	Autres constructions	165749,77
2138	Zone de Loisirs En Lune	1749,77
	Maison pour tous	144000,00
<del>                                     </del>	Lotissement du Parc	20000,00

2151	Réseaux de voirie	20000,00
	Travaux voirie	20000,00
		45000.00
21534	Réseaux d'électrification	15000,00
	Frais éclairage publique	15000,00
21578	Autre matériel et outillage	6000,00
	Prévision achat matériels divers	6000,00
2158	Autres Matériels et outillage	5000,00
2,00	Prévision achat service technique	5000,00
2191	Autes immobilisations corporelles	60000,00
2101	Acquisition Gavand et divers	60000,00
2183	Matériel de bureau et inform.	2028,00
	Ordinateurs poste secrétariat	1128,00
	Divers	900,00
2184	Mobilier	1000,00
	chaise bureau	300,00
	Divers	700,00
2188	Autres immo corporelles	3041,50
	Cafetière service technique	101,10
	Appareil P.V.	1940,40
	Divers	1000,00
2312	Aménagement de terrains	1350,00
	Esquisse aménagement Notre Dame du Chêne	1350,00
238	Avance / Cde Immob	10000,00
	TOTAL	1830756,00

4/ Examen et vote du budget primitif 2021 M 49 : Nathalie COLONOZET, Adjoint au Maire présente le dossier.

	Cousance	OMMUNE			
BUDGET M49					
	SECTI	ON d'INVES	TISSEMENT		
	Choir	OH GIIII EG	()OEMBIT		
	Dépenses		CA 2020	BP 2020	BP 2021
001	Solde d'exécution d'investissement r	reporté	0,00€	0,00€	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections déf	icit	2 963,62 €	2 964,00 €	2 963,62
16	Emprunts et dettes assimilés		307 500,00 €	310 375,00 €	7 500,00
041	Opérations patrimoniales		0,00€	0,00€	0,00
21	Immobilisations corporelles		6 738,72 €	485 161,00 €	444 071,38
			317 202,34 €	798 500,00 €	454 535,00
	Recettes		CA 2020	BP 2020	BP 2021
001	Solde d'exécution d'investissement i	renorté	328 494,62 €	328 494,62 €	199 103,52
016	Emprunt et dettes assimilées	еропе	0,00€	0,00€	0,00
021	Virement section exploitation		0,00 €	0,00 €	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections		134 972,43 €	134 973,00 €	135 113,43
041	Opérations patrimoniales		0,00€	0,00€	0,00
10	Dotations fonds divers de réserves		46 158,81 €	35 000,00 €	49 246,73
13	Subvention d'investissement		6 680,00€	32,38€	71 071,32
16	Emprunts et dettes assimilés		0,00€	300 000,00 €	0,00
			516 305,86 €	798 500,00 €	454 535,00
			,	1	

	COUSANCE	C.A. 2020	- B.P. 2021			
		BUDGET M49				
SECTION de FONCTIONNEMENT						
	Dépenses		CA 2020	BP 2020	BP 2021	
011	Charges à caractère général		28 555,02 €	58 033,00 €	38 700,00 €	
012	Charges de personnel		25 722,48 €	25 723,00 €	26 000,00 €	
014	Attenuations de produits		19 680,00 €	22 000,00 €	20 000,00 €	
023	Virement à section d'investissement		0,00€	0,00€	0,00	
042	Opérations d'ordre entre sections		134 972,43 €	134 973,00 €	135 113,43	
065	autres charges de gestion courante		842,02 €	3 000,00 €	1 000,00	
066	Charges financières		3 030,35 €	3 540,00 €	2 051,61	
067	Charges exceptionnelles		2 654,95 €	2 700,00 €	1 999,96	
068			0,00€	0,00€	2 700,00	
	•	_	215 457,25 €	249 969,00 €	227 565,00	
	Recettes	ACCRECATE VALUE OF	CA 2020	BP 2020	BP 2021	
002	Excédent reporté		2 058,89	2 058,89	12 555,97	
42	Opérations d'ordre entre sections		2 963,62 €	2 964,00 €	2 963,62	
70	Produits des services		152 940,38 €	172 000,00 €	149 830,00	
74	Subventions d'exploitation		70 000,00 €	70 000,00 €	62 000,00	
	Produits exceptionnels		50,33 €	2 946,11 €	215,41	
77	I Todako ekoepkierinek					

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents le budget M49 2021.

# 5/ Délibération pour la mise en place d'un organigramme concernant tous les services de la Mairie :

Le Maire présente le dossier.

Notre équipe technique municipale est composée de quatre collaborateurs que sont :

- Sébastien Magnin
- Jérôme Delin
- Mickaël Perrot
- Jannick Payet

Cette unité présente la particularité de ne pas avoir de responsable direct en son sein.

En réalité ce sont les élus qui pilotent, managent, suivent et apprécient chacun des équipiers.

Plus précisément Daniel Lievin, 1<sup>er</sup> Adjoint en charge des travaux notamment, est le premier responsable de l'unité.

Christian Bretin, Le Maire assure avec Daniel Lievin cette co-responsabilité.

Après observation, mesures et analyses, l'équipe technique des salariés municipaux doit posséder en son sein un vrai responsable.

Celui-ci à travers sa proximité d'une part, son savoir-faire technique d'autre part et enfin sa capacité à fédérer et manager, met en lumière que Monsieur Mickaël Perrot peut être promu à ce poste.

En attendant une validation de son nouveau grade par la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion nous lui attribuons des points conjoncturels afin de valider ses nouvelles missions à savoir la contrepartie financière de 100 € brut mensuel.

Nous proposons aussi que la date d'effet de ses nouvelles responsabilités est le 1<sup>er</sup> mars 2021.

Le Conseil Municipal adopte à 14 voix pour et 1 abstention la mise en place d'un organigramme concernant tous les services de la Mairie.

# 6/ Délibération prolongeant le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi de Monsieur Gallat Jean au 1er mai 2021 :

Daniel Lievin, Adjoint au Maire présente le dossier.

Le Contrat Unique d'Insertion de 15 heures hebdomadaires d'une durée de 6 mois, concernant Monsieur Jean Gallat est arrivé à échéance le 1<sup>er</sup> mai 2021.

Sur notre demande, le Pôle des Solidarités du Conseil Départemental du Jura a accepté un renouvellement de cette convention pour une durée de 6 mois, à compter du 2 mai 2021, pour une « Activité Citoyenne » de 15 heures hebdomadaires.

Rappelons que les charges salariales et patronales sont intégralement prises en charge par les pouvoirs publics.

Selon nos échanges, il y a de fortes probabilités que cette convention soit à nouveau renouvelée à l'issue de cette période de 6 mois.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte de prolonger le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi de Monsieur Gallat Jean à compter du 1<sup>er</sup> mai 2021.

# 7/ Délibération rapport sur l'eau année 2019 :

Le Maire présente le dossier.

# Rapport sur le prix et la qualité de l'eau Organisation administrative du service

La commune organise intégralement le service d'eau potable en régie pour une population desservie de 1 308 habitants.

### Prestations assurées dans le cadre de service

- Gestion du service :
  - Application du règlement de service
  - Fonctionnement
  - Surveillance et entretien des installations
  - Relevé des compteurs
  - Gestion des abonnés :
  - Accueil des usagers
  - Facturation

## Traitement des doléances clients

- Mise en service des branchements.
- Entretien de l'ensemble des ouvrages.
- Renouvellement:
  - Canalisations
  - Ouvrages
  - · Génies civils

Ressources en eau

Nappe phréatique "En Lune" Prélèvement 2018 : 124 030 m3

Prélèvement 2019 : 138 932 m3 dont 25 386 m3 vendu à la commune de Cuisia

Nombre d'abonnements domestiques

2018 : 671 2019 : 671

Volume mis en distribution et vendu

2018: 102 324 m<sub>3</sub> 2019: 98 301m<sub>3</sub>

La consommation moyenne par abonnement domestique est de 154 m3 par an.

Longueur du réseau

22 kms

Fixation des tarifs en vigueur

- Le conseil municipal vote le tarif du service.
- La délibération qui a fixé le tarif en vigueur a été prise le 24 octobre 2018.
- Les taxes et redevances sont fixés par les organismes concernés.
- Le service est non assujetti à la TVA.

Prix du service de l'eau potable

Le prix du service comprend :

Une partie fixe

Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

- Les abonnements sont payables semestriellement,
- Les volumes sont relevés semestriellement,
- Les consommations sont payables au vu des relevés.

La redevance de pollution domestique:

Elle est calculée par l'agence de l'eau et lui est versée. Son montant est exprimé en € par m3.

2018 : 0,29 € 2019 : 0,27 €

Recettes d'exploitation de la collectivité

2018 : 155 093,56 € 2019 : 168 181,81 € (variation + 13 088,25 €)

Etat de la dette au 31 décembre 2019 :

Encours: 144 375 €

Remboursement au cours de l'exercice : 7 184,18 €

Dont en intérêt : 1 959,18 € Dont en capital : 5 625,00 € Performance du réseau Rendement du réseau

2018:82,5 % 2019:70,75 %

Nombre de branchements en plombs changés dans l'année :

2018 :96 2019 : 96

## Synthèse sur la qualité de l'eau établi par l'ARS

- Une bonne qualité microbiologique,

- Une turbidité ponctuellement supérieure à la valeur réglementaire pouvant entraîner l'inefficacité d'un simple traitement de désinfection,
- Des taux de chlore satisfaisants qui permettent une bonne désinfection de l'eau,
- Des teneurs en substances toxiques conformes et respectant les limites de qualité,
- Une dureté très élevée (eau très calcaire),
- La qualité de l'eau est globalement satisfaisante.
- L'efficacité des traitements en place est satisfaisant.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents le rapport sur l'eau de l'année 2019.

# 8/ Délibération tarif Salle des Frères pour la société Léo Points Consultant :

Le Maire présente le dossier.

La société SASU LEO POINTS CONSULTANT dont le siège est à Chalon sur Saône organise des stages en faveur des automobilistes souhaitant reconstituer leurs points au niveau de leur permis de conduire.

Ce sont deux psychologues de cette société qui animent chaque session de 2 jours chacune.

Les candidats effectuent préalablement leur demande de récupération de points par le biais de la Préfecture.

Cette dernière oriente le demandeur vers telle ou telle société.

Aussi la société SASU LEO POINTS CONSULTANT bénéficie de notre salle des Frères chaque année sur une base de 10 sessions.

Une convention de mise à disposition est rédigée.

C'est la grande salle de la maison des Frères qui est affectée à LEO POINTS CONSULTANT. Ce sont entre 10 et 15 apprenants qui sont présents à chaque session.

Notre grille tarifaire prévoit une location jour de 50 € en faveur des associations extérieures.

Aussi nous demandons l'application et la poursuite de ce tarif à cette société qui n'est pas une association en tant que telle.

Le Conseil Municipal à 14 voix pour et 1 abstention accepte le tarif appliqué à la société Léo Points Consultants.

### 9/ Divers et dernières minutes :

Le Maire présente les différents dossiers.

 Centre de vaccination: Le Maire rappelle que depuis le 18 mars notre centre de vaccination à Cousance est opérationnel puisque 621 personnes ont été vaccinées.
 Ce centre donne satisfaction aux candidats à la vaccination qui apportent souvent des commentaires favorables. L'organisation sur le plan matériel et humain est conséquente. Le Maire rappelle que notre personnel communal qu'il s'agisse de nos secrétaires de mairie comme de nos salariés techniques ont su prendre une part prépondérante dans l'organisation du centre. Il note aussi la forte implication des bénévoles. Et enfin il tient à remercier tout particulièrement nos deux médecins que sont le docteur Jean Rota et Florent Voisin ainsi que les infirmières qui constituent tous le socle de la réussite des séances vaccinales.

- Chapelle Notre Dame du Chêne: le Maire indique que Monsieur Denis Blondeau architecte a présenté aux membres de la commission travaux le chantier qu'il convient de mettre en œuvre pour corriger les défauts structurels qui se sont formés sur l'édifice.

  Ce chantier doit être un préalable à l'aménagement paysager de la Chapelle Notre Dame du Chêne qui à nouveau été présenté par Yolande Guyoton architecte paysagiste.

  L'ensemble de ces travaux doivent débuter au cours du deuxième semestre.
- <u>Commerces cousançois</u>: suite à la fermeture de l'ancienne crèmerie Doillon notre municipalité envisage d'acquérir l'immeuble incorporant l'espace commercial et un appartement à l'étage procurant un revenu locatif mensuel. C'est Madame Josette Gavand qui est vendeuse de l'ensemble de ce bien immobilier.

Cette opération sera présentée lors du prochain Conseil Municipal.

- Eclairage public: L'éclairage public de la Grande Rue est aujourd'hui ancien, énergivore et les lanternes qui le composent ne peuvent plus aujourd'hui subir de réparations. Notre municipalité a demandé au SIDEC une étude qui vise à remplacer l'ensemble de l'éclairage public de la Grande Rue par un dispositif performant en qualité et faible en quantité énergétique. Ce projet sera présenté lors du prochain Conseil Municipal.

Séance levée à 22h00 Le Maire - Christian BRETIN